

Orléans, 30 et 31 mai 2007

**Ruptures, irréversibilités et imbrications de trajectoires :
Comment sécuriser les parcours professionnels ?**

******* Appel à communications *******

Les propositions de communication sont à adresser avant le **15 octobre 2006** sous forme d'un résumé de deux pages maximum (format Word). La première page comprendra le titre de la communication proposée, le(s) nom(s) de (des) auteur(s) et leur(s) coordonnées¹ [prénom, nom, appartenance, adresse postale, téléphone, e-mail].

Le Comité scientifique communiquera les décisions aux auteurs avant le **31 octobre 2006**. Les textes définitifs des communications devront parvenir au plus tard le **28 février 2007**. Les propositions sont à envoyer sous version électronique uniquement à :

joaquim.timoteo@univ-orleans.fr

Comité scientifique : Jean-François Giret (CEREQ), Yvette Grelet (Centre Maurice Halbwachs Centre associé CEREQ Basse-Normandie), Christophe Laviolle (Laboratoire d'Economie d'Orléans, Centre associé CEREQ Centre Poitou-Charentes), Joaquim Timotéo (Laboratoire d'Economie d'Orléans, Centre associé CEREQ Centre Poitou-Charentes), Emmanuelle Walkowiak (Laboratoire d'Economie d'Orléans), Patrick Werquin (OCDE)

Depuis le « contrat d'activité » jusqu'aux « marchés du travail transitionnels », en passant par la « sécurité sociale professionnelle » mise en avant par la CGT, la « sécurisation des parcours professionnels » prônée par la CFDT ou la « formation tout au long de la vie » portée par l'Union Européenne, nombreux sont aujourd'hui les travaux qui alertent sur la nécessité de sécuriser les mobilités sur le marché du travail. Ce faisant, ils postulent que, derrière l'instabilité accrue des parcours émerge une nouvelle problématique du risque professionnel, due à l'affaiblissement des logiques de marchés internes qui organisaient, à partir du contrat de travail, un échange implicite entre subordination et sécurisation.

Sur ce point, les dernières « Journées du Longitudinal » ont montré que, plus que l'émergence d'un risque nouveau, c'est la modification des modalités de répartition du risque professionnel qu'il conviendrait de mieux cerner.

Le véritable risque pour le salarié résiderait alors dans les **ruptures** qui viendraient heurter son parcours professionnel et dans **l'irréversibilité** des situations auxquelles elles conduiraient ; la vraie sécurisation des parcours professionnels consisterait donc dans la capacité à conserver à tout « état » d'une trajectoire professionnelle son caractère réversible.

Dans ces conditions, le triptyque « savoir-risque-mobilité » pourrait constituer la base d'un nouveau compromis répondant aux besoins de flexibilité des entreprises et à l'exigence de sécurité des individus.

C'est cette hypothèse que le colloque se propose d'explorer en organisant les réflexions autour de 3 grands questionnements.

¹ Le nom de l'auteur chargé de la correspondance sera souligné.

1) La nature des ruptures professionnelles et leurs déclencheurs

Le premier groupe de réflexions, à caractère méthodologique et épistémologique, se donne pour objet de clarifier et de mieux cerner la notion même de rupture et les rapports qu'elle est susceptible d'entretenir avec les notions voisines de transition, de bifurcation ou de contingence dans une trajectoire. Dans quelles mesures, les différentes mobilités professionnelles, géographiques ou sociales peuvent être considérées comme des ruptures dans une trajectoire ? A l'extrême, peut-on envisager des carrières professionnelles linéaires sans « rupture » d'aucune sorte, tout au long de la trajectoire.

Les sciences sociales, tout occupées traditionnellement à la recherche des effets de structure, des régularités et des continuités dans les processus qu'elles étudient, ne se sont pas majoritairement préoccupées de donner un statut théorique clair à ces notions.

La clarification des termes et de leur contenu est donc une étape essentielle. Ces notions se recouvrent-elles ? Quels rapports entretiennent-elles avec la question de l'irréversibilité d'une trajectoire ? Ensuite, dans le cadre de ce premier questionnement, on pourra s'intéresser à ce qui se passe « en amont » des ruptures. Existe-t-il des épisodes déclencheurs (événements) particuliers ? En quoi par exemple les difficultés rencontrées à l'entrée dans la vie active, puis dans la suite de la carrière, vont générer des ruptures plus ou moins irréversibles ?

Enfin, on s'intéressera à ce dont sont porteuses, en aval, ces ruptures. Sont-ce les ruptures ou l'irréversibilité des situations qui portent les risques et fragilisent en conséquence les trajectoires professionnelles ? Ces deux termes sont-ils d'ailleurs nécessairement liés ? Quels liens logiques entretiennent ou pourraient entretenir les quêtes de flexibilité, d'une part, et de réversibilité des trajectoires, de l'autre ? On pourrait également s'interroger sur les opérateurs de transition entre les niveaux micro et macro : quels liens entre les trajectoires individuelles, leurs ruptures, leurs irréversibilités et les phénomènes d'hystérèse ou de permanence du taux de chômage global, par exemple ?

2) L'imbrication des trajectoires

Les ruptures qui perturbent les parcours tout en les façonnant, sont aussi des moments où se révèlent conjointement les influences des trajectoires individuelles de vie et celles des « trajectoires » collectives induites par les évolutions des professions ou des organisations productives. Les modifications des identités professionnelles transforment ainsi les trajectoires et les conditions de leur sécurisation.

Par ailleurs, si plus généralement les « transitions », ont un contenu professionnel, elles peuvent également posséder un contenu de vie privée (congé parentaux, par exemple) ou résulter d'événements de vie (mariage, divorce, naissance, etc...) pouvant impacter significativement la situation des individus sur le marché du travail.

L'analyse de l'articulation entre trajectoires professionnelles, trajectoires sociales et histoires de vie garde ainsi toute sa pertinence au regard de l'actuelle complexification des relations de travail et constitue un deuxième grand ensemble de questionnement analytique sur lequel des contributions sont attendues.

3) Les outils de sécurisation des trajectoires

Enfin si la sécurisation des parcours professionnels (et de vie) consiste à pouvoir y introduire la réversibilité des « états » et des « situations », il reste à définir le rôle et les outils des pouvoirs publics ainsi que celui des entreprises et des salariés eux-mêmes dans ce processus. En effet, les trajectoires sont marquées par le passage dans des organisations, des entreprises où les identités professionnelles s'hybrident, les métiers se transforment, les modes de gestion de la main-d'œuvre et les formes de motivation se redéfinissent. Cette complexification des situations de travail

interpelle la responsabilité de l'entreprise mais aussi celle de l'Etat par les incitations qu'il peut mettre en œuvre et leurs conséquences sur les entrées/sorties du marché du travail.

Parmi ces différents outils, la formation est généralement présentée comme un élément majeur de stabilisation des parcours professionnels. Le rôle protecteur du diplôme contre des parcours professionnels chaotiques se renforce plus que par le passé.

Pour autant, dans quelle mesure les formations initiales ou continues, générales ou professionnelles, par voie scolaire ou par apprentissage, permettent-elles de réduire ces risques de ruptures en facilitant la réversibilité des trajectoires professionnelles ? Peut-on par exemple considérer qu'une trop forte spécialisation d'une formation présente un danger « d'enfermement » dans une trajectoire ?

On peut également s'interroger sur le rôle que peut avoir l'expérience professionnelle dans ce même processus. Elle permet d'une part d'accumuler des compétences, et donc en théorie, d'augmenter l'employabilité des individus. Mais, elle est d'autre part, un indicateur de spécialisation des compétences professionnelles, qui sont parfois obsolètes ou peu transférables dans d'autres activités. Elle peut révéler dans ce cas des difficultés d'adaptation professionnelle. Les travaux sur les reconversions industrielles ont montré que ce problème est particulièrement sensible pour les salariés ayant une forte ancienneté professionnelle dans la même entreprise. De manière plus générale, le problème peut également se poser pour l'accès à l'emploi des seniors .

Les contributions pourront aborder l'un ou l'autre de ces questionnements et montrer utilement combien ils se complètent.

Des travaux comparatifs tant du point de vue des dispositifs institutionnels que des niveaux géographiques ou sectoriels dans lesquels ils sont mis en œuvre, pourraient éclairer la diversité des trajectoires nationales.

Du point de vue de la mobilisation des supports, plusieurs pistes non exhaustives peuvent être envisagées. La prise en compte des différentes dimensions des trajectoires incitent bien sûr à rapprocher autant que possible matériaux qualitatifs (entretiens biographiques, questions qualitatives d'enquêtes,...) et quantitatifs (enquêtes rétrospectives du Céreq par exemple, enquête REPONSE de la Dares, enquête Histoire de vie de l'INSEE, fichier historique de l'ANPE, etc...).

Au-delà du thème central choisi pour ces journées, les propositions de communication qui rendront compte de dispositifs d'observation et/ou d'analyses longitudinales sur la formation, le marché du travail, l'emploi et leur imbrication avec d'autres dimensions de la vie des individus, seront les bienvenues et pourront faire l'objet de sessions ad hoc.